



MA1- 00112

Mairie du 1<sup>er</sup> arrondissement

**DELIBERATION DU CONSEIL  
D'ARRONDISSEMENT DU  
3 DECEMBRE 2019**

*Objet : Question écrite au Maire de Lyon – Stade Génétý*

Mesdames et Messieurs,

Le Conseil Territorial du 1er arrondissement est une instance de participation citoyenne qui fédère les acteurs locaux du territoire (associations, collectifs, instances participatives...).

Le Conseil Territorial s'inscrit dans le fonctionnement traditionnel d'un CICA (article L.2511-24 du CGCT) et se conforme aux dispositions fixées par l'article 21 du règlement du conseil d'arrondissement.

Lors de sa séance du 26 septembre 2019, le Conseil Territorial a souhaité interroger le Maire de Lyon concernant le Stade Génétý.

**Madame Souad SARAOUI**, membre du Collectif de riverains du stade Génétý, a été désignée pour rapporter en séance du conseil d'arrondissement, au nom du Conseil Territorial, la question suivante à l'attention du Maire de Lyon :

« Chaque week-end des familles accompagnées de leurs enfants sont confrontées à l'impossibilité d'accéder au stade Génétý. Cela est regrettable et incompréhensible. Les parents sont étonnés de voir un lieu si fréquenté en semaine, se retrouver fermé le samedi et dimanche les privant de la possibilité de faire du sport, de partager de bons moments avec leurs enfants, entre amis.

De plus cette disposition génère des comportements pouvant entraîner des risques pour les personnes - adolescents, enfants et parents - qui voyant le stade fermé « escaladent » les petits portails pour y accéder.

Nous, parents et habitants du quartier, souhaitons un élargissement des plages d'ouverture en soirée et le week-end et nous vous demandons de prendre toutes mesures à cet effet. »

Je vous demande de bien vouloir délibérer de la saisine du Conseil Territorial et vous prononcer sur sa transmission au Maire de Lyon, sous la forme d'une question écrite du conseil d'arrondissement.

**Lyon, le 3 décembre 2019  
La Maire du 1er arrondissement  
Nathalie PERRIN-GILBERT**